



Paris, le mardi 10 décembre 2002

**Circulaire** : Pas de référence

**Émetteur** : Direction des Services Rendus - Pôle d'Expertise en Droit des Marchés

**Destinataires** : Mesdames, Messieurs les Directeurs des Organismes de l'Île de France

**Objet** : Formation Marchés Publics – Prise en Main du logiciel Serem

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss propose depuis le mois de septembre 2001, une formation de base en droit des marchés publics.

Cette formation se décline en deux parties : une première partie théorique d'une durée de trois jours, une seconde partie pratique d'une durée d'un jour au cours de laquelle s'effectuent la prise en main et la remise du logiciel SEREM (système expert sur la réglementation des marchés). Jusqu'à présent seule la partie théorique de la formation a été dispensée auprès des agents.

A partir du mois de septembre 2002, l'Ucanss va développer la partie pratique de cette formation. A ce titre, une journée consacrée à la prise en main du logiciel sera organisée les 16, 17, 18 et 19 septembre 2002 à l'espace pédagogique de l'Ucanss.

Les inscriptions peuvent être prises, dès à présent, auprès de la Direction de la Formation Professionnelle.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bernard MEUNIER  
Directeur-Adjoint